

LP
F
5012

1889

C464R



Digitized by the Internet Archive
in 2013

LP
F5012
1889
C464R



Purchased for the Lorne Pierce Collection
at Queen's University on the
Edith Chown Pierce Trust



J. A. Chapleau

17384

L'HON. J. A. CHAPLEAU



RETOUR D'EUROPE.

DEMONSTRATION ENTHOUSIASTE.

ADRESSE DE BIENVENUE.

DISCOURS EN REPONSE.

Avant tout soyons Canadiens !

NOTRE POSITION.



NOS DEVOIRS.

Donnee vol. 1. p. 105. no. 2129^a
~~~~~

MONTREAL, 24 AVRIL 1889.

LP Field 1889 C 464R

# BIENVENUE A M. CHAPLEAU.



L'honorable M. Chapleau, parti pour l'Europe au commencement de décembre 1888, dans un état de santé tellement précaire que ses concitoyens en concevaient de graves inquiétudes, revenait au Canada, le 24 avril suivant, parfaitement rétabli, et son retour a soulevé un enthousiasme spontané sur tout le parcours du chemin de fer. A Saint-Jean, le convoi fut envahi par une foule d'amis qui voulaient lui serrer la main au passage. La même chose fut répétée en plusieurs endroits ; mais à Montréal la démonstration prit les proportions d'un évènement. La foule immense qui y a participé, la joie et l'enthousiasme de tous les assistants ont rendu cette manifestation digne du grand district de Montréal et de l'homme éminent dont on était si heureux de fêter le retour.

Par suite de la mort de l'honorable J. Pope, l'un des collègues de M. Chapleau, on n'avait pas voulu donner à la manifestation tout l'éclat extérieur et toute la pompe qu'on avait d'abord projetés ; on devait seulement aller attendre le secrétaire d'Etat à la gare et lui présenter une adresse de bienvenue ; la fête, pour être plus intime, ne devait pas être moins intéressante ni moins sympathique.

Bien avant l'arrivée du train, la gare du Grand-Tronc était envahie par plusieurs mille personnes, au milieu desquelles on remarquait une nombreuse députation d'ouvriers qui avaient tenu à être des premiers à saluer le politique éminent à qui ils doivent d'être représentés au Parlement du Canada.

A la même heure, la grande salle du St. Lawrence Hall se remplissait et la rue Craig était encombrée par ceux qui n'avaient pu entrer.

Le train arrivé, les applaudissements, les bravos, les acclamations éclatèrent dès qu'on aperçut l'honorable M. Chapleau ; la joie devint générale ; et les acclamations redoublèrent en voyant en si parfaite santé celui dont on avait si vivement désiré la guérison. On a eu à ce moment la preuve la plus évidente du dévouement et de l'affection que l'honorable J. A. Chapleau a inspirés à ses concitoyens.

Le trajet du wagon aux voitures se fait bien lentement, car chacun se presse à la suite du secrétaire d'Etat, pour tout au moins le voir, si on ne peut lui serrer la main.

De tous les points du district de Montréal, on était venu pour souhaiter la bienvenue au chef vénéré ; plus de vingt comtés avaient envoyé des délégations conduites par les préfets et par les maires.

L'honorable J. A. Chapleau et madame Chapleau font leur entrée dans la vaste salle du St. Lawrence Hall. Pendant plusieurs minutes, ce ne sont que hurrahs, applaudissements, acclamations. Enfin le silence se fait, et l'échevin Jeannotte, président du comité de réception, lit l'adresse qui suit, fréquemment interrompu par des marques d'adhésion et des bravos.

# ADRESSE.

*A l'honorable J. A. Chapleau, secrétaire d'Etat.*

MONSIEUR LE MINISTRE,—Notre légitime impatience, au sujet de votre retour, devait se manifester par une démonstration des plus enthousiastes à votre arrivée ; les grandes clameurs du peuple, accourant joyeux de toute part, devaient être la fanfare retentissante de la bienvenue, et des milliers de poitrines palpitant à l'unisson vous eussent fait voir comment tous les cœurs battent d'admiration, de reconnaissance et de dévouement pour vous.

Un évènement regrettable, la mort d'un de vos collègues distingués, l'honorable M. Pope, est venu rayer d'un trait funèbre le programme tracé.

Le sentiment d'enthousiasme a dû faire place à un sentiment de convenance, les airs joyeux d'aujourd'hui eussent été une ironie des tristes lamentations d'hier, et les soldats eussent certainement craint d'être désavoués par leur chef. Une bonne poignée de main, franche comme la parole donnée, chaleureuse comme un sentiment ardent, quelques paroles, écho de nos âmes et de nos cœurs, voilà ce dont il faut nous contenter, voilà ce que nous vous prions d'accepter.

L'admiration et la reconnaissance, avons-nous dit, nous ont poussé au devant de vous ; le dévouement nous tient inséparablement attachés à votre personne.

Les services que vous avez rendus à notre pays, se rencontrant à chaque page de nos archives, sont racontés à tous les foyers et feront partie de la légende de la nation. Le dernier quart de siècle de notre histoire politique—le premier de vos combats—vous l'occupez presque à toutes ses heures émouvantes. C'est un poème épique, où le peuple vous voit avec orgueil comme le héros fascinateur.

Citons quelques faits :

Dès 1850, dans l'élection du brillant collègue de Sir Georges Cartier, l'honorable Louis Siméon Morin, vous faisiez avec éclat vos premières armes, gagnant d'avance les sympathies du comté qui avait élu Lafontaine et Antoine Norbert Morin.

Entré dans lacarrière aux premiers jours de la constitution qui nous régit, cette constitution n'eût jamais de défenseur plus généreux, de voix plus éloquente pour la faire respecter, de bras plus vaillant et plus fort pour la soutenir et la protéger.

Nous nous souvenons que c'est vous qui, tout en dirigeant la bataille contre l'usurpation tyrannique du pouvoir à Québec, formiez un groupe fort qui nous donnait la victoire signalée du 17 septembre 1878, victoire qui causel'effondrement du gouvernement McKenzie et de sa politique, remarquable par une hostilité persistante vis-à-vis notre province.

Nous nous souvenons qu'un an plus tard, en 1879, vous deveniez Premier Ministre Québec, changeant la minorité que vous commandiez en un gouvernement fort, actif, entreprenant.

Nous nous souvenons qu'à la demande de sir John, avançant les élections générales de la province, vous remportiez, le 2 décembre 1881, 52 comtés sur 65, faisant recueillir les fruits de cette victoire au parti conservateur au mois de juin suivant 1882.

Nous nous souvenons que, depuis votre entrée dans le cabinet fédéral, vous avez toujours soutenu, avec toutes les ressources de votre talent, d'une manière aussi fidèle qu'efficace, les droits et l'autonomie des provinces.

Nous nous souvenons que lors des dernières élections fédérales, l'entraînement funeste et aveugle de l'affaire Riel, qui triompha partout ailleurs, est venu se briser sur le district de Montréal où vous commandiez.

N'est-ce pas assez pour justifier non-seulement l'entraînement d'un groupe d'amis, mais de tout un peuple ? Nous le croyons.

La science et un climat généreux vous ont comblé de leurs bienfaits ; vous revenez parmi nous avec des forces nouvelles, puissiez-vous les conserver longtemps tous vos amis le demandent sincèrement et le pays l'exige hautement.

Chef bien-aimé du district de Montréal, que ces forces nouvelles servent à maintenir la discipline pendant la paix, à assurer la victoire pendant la guerre, à conserver à la tête du pays le parti conservateur qui a tant contribué à son développement et à sa prospérité.

Veillez, monsieur, accepter cette faible expression de la haute considération que nous avons pour vous.

Veillez, madame, en accepter une large part ; digne compagne de celui que nous venons acclamer, nos souhaits et nos affections se portent également sur vous.

Pour le Comité des citoyens :—

H. JEANNOTTE, *président.*

R. WHITE;  
C. J. DOHERTY, } *vice-présidents.*  
S. LACHAPPELLE, }

CONRAD PELLETIER, } *Secrétaires-correspondants.*  
BEAUMONT JOUBERT, }

# DISCOURS

---

MESSIEURS,

Il est bien vrai le vieil adage : “ Rien n'est si beau, rien n'est si bon que son pays.”

Je cherche au fond de mon cœur et je ne trouve pas de meilleures paroles que celles-là pour vous remercier et pour vous dire ce que j'éprouve en ce moment. Oui, rien n'est si beau, rien n'est si bon que son pays. Je devrais vous dire que je ne mérite pas les éloges flatteurs que vous venez de m'adresser et dont je ne trouve l'excuse que dans la grande affection que vous m'avez toujours témoignée ; je préfère les accepter ces trop bonnes paroles, pour qu'elles m'imposent le devoir de les mériter dans l'avenir. Je vous en remercie et je me les redirai souvent pour me soutenir dans la tâche difficile que je vais entreprendre d'être digne de ces éloges.

Vous rappelez les anciens jours et vous me faites gloire de mes premiers combats. L'homme qui lutte, comme le laboureur de l'Évangile, ne doit jamais mesurer son travail à la tâche accomplie ; le sillon qui reste à tracer doit seul l'occuper, et il est doux en ce moment de vous entendre réveiller le souvenir de ces luttes auxquelles je ne songeais même plus. Est-ce un mérite—ce n'est toujours pas une faute—d'avoir vécu assez longtemps pour que les services rendus acquièrent, comme les bons vins, une plus-value avec le temps ?

1859 ! Bien peu des têtes qui surgissaient alors au-dessus des planches des hustings, ont échappé aux planches que le bruit des foules ne fait plus trembler ! Celui que la mort vient de frapper était un des rares survivants des luttes de la tribune de ces jours déjà si loin de nous. Un rude travailleur de l'armée conserva-

trice, que ce vigoureux descendant des loyalistes de l'unité de l'empire. Quelles qu'aient été ses fautes, (et quel est l'homme politique qui en est exempt ?) l'histoire dira qu'il fut un modèle de fidélité politique, un soldat infatigable que la lutte et les sacrifices ne lassèrent jamais. C'était un caractère fortement trempé, une de ces volontés que ne rebutent ni les obstacles, ni le danger. Il y a deux ans, comme je le pressais d'aller consulter les princes de la science pour tâcher de maîtriser la maladie grave dont il souffrait alors et qui l'a emporté, et que je lui disais qu'il fallait un changement de climat et du repos : "Je suis trop habitué au harnais pour m'en dépouiller, me dit-il, et j'aime autant succomber à la peine que d'aller m'éteindre dans des contrées qui n'ont aucun attrait pour moi."

Vous parlez des enseignements que, dans le cours de ma carrière, j'ai donnés à mes concitoyens, et des effets bienfaisants de la bonne doctrine. Je n'ai fait, par là, que suivre la tradition de nos hommes d'Etat, de ceux qui ont écrit sur nos bannières nationales : "Nos institutions, notre langue et nos lois."

Oui, j'ai toujours prêché, comme j'ai toujours cru, que le premier devoir de l'homme politique était d'enseigner au peuple que les saines doctrines de la morale et de la religion étaient plus importantes pour sa grandeur et sa conservation que toutes les théories philosophiques et sociales des penseurs les plus ingénieux.

Il faut qu'un peuple ait de fortes croyances. Et quand je dis que la foi seule fait les nations grandes, ce n'est pas un sermon que je débite, c'est la vraie doctrine de la science politique que j'exprime. Un peuple qui ne croit pas en Dieu ne croit pas à la vertu ; une nation qui ne croit pas au principe de l'autorité ne croit pas à la justice. L'intérêt des passions et le droit du plus fort deviennent alors les seules forces dirigeantes de la société, et ces deux forces aveugles mènent tout droit au chaos social, à la révolution.

Grâce à Dieu, notre pays est dans des conditions rassurantes, de ce côté. Le sens religieux et moral du Canada fait l'admiration de l'étranger, de même que son esprit d'ordre et de bonne entente étonnent les hommes politiques de l'Europe qui connaissent les conditions politiques de ce jeune pays formés d'éléments si divers.

La diversité de race, de langue et de croyances ne devrait pas avoir chez nous d'autre effet que celui que donnent à un pays les vallées et les ravins, les rochers et les collines, un effet pittoresque et grandiose dans sa variété et son imprévu. C'est la pensée éloquentes qu'exprimait un jour un de nos gouverneurs, lord Dufferin.

L'image est vraie ; il ne dépend que de nous de la réaliser. Une sage tolérance mutuelle dans une légitime émulation suffirait pour assurer cette heureuse et bienfaisante harmonie entre les divers groupes de la Confédération. Le parlement canadien vient de donner un bel exemple de cette esprit de modération dans une discussion qui restera célèbre dans les annales parlementaires, discussion d'où les préjugés, les animosités, les vengeances et les représailles eussent pu, comme d'un creuset le métal en ébullition, s'échapper et répandre sur le pays la désolation et la ruine, sans l'habileté savante et la fermeté patriotique de nos hommes d'Etat.

Épisode émouvant, où l'on vit un grand danger surgir de la simple rédaction maladroite d'une loi d'ailleurs désirable et qui donna le spectacle rassurant de deux partis politiques, violemment hostiles sur le terrain de la direction économique du pays, se trouvant réunis, sans entente préalable, pour prévenir un conflit néfaste pour la nation.

Pendant ce débat, on a beaucoup parlé des droits de la minorité. J'avoue que je n'ai jamais bien prisé ces termes : les droits de la minorité. Dans un pays constitué comme le nôtre, les minorités méritent des regards, des ménagements. Elles n'ont pas d'autres droits que la majorité. Nous sommes la minorité dans la Confédération. Ce serait une exagération de réclamer pour nous des

droits spéciaux. Quand on s'affirme comme minorité on gravite insensiblement vers l'état de faction qui est funeste pour les minorités, car les factions ne vivent que de faveurs ou d'exactions. Non, ce que nous devons réclamer ce sont les droits acquis, à titre égal, à tous les citoyens d'un grand pays, à tous les membres d'un même peuple. Sur ce terrain nous sommes forts et nous ne devons rien à la faveur, ni à la pitié.

Voilà le sentiment de dignité qu'on doit inculquer au peuple, voilà le sentiment de dignité et de force qui doit animer les hommes qui gouvernent. Comme je le disais dans une autre occasion, ce n'est pas par la flatterie ou en courtisant ses faveurs que l'on gagne la confiance durable d'un peuple libre. C'est par la fermeté des opinions, l'indépendance du caractère, l'énergie de l'action dans l'affirmation et la revendication des libertés et des droits publics que les chefs d'état gagnent et méritent la confiance populaire et consolident leur pouvoir. Ce n'est pas à des demi-dieux blottis dans des niches, majestueux mais inertes dans leur immobilité silencieuse, que les peuples de ce siècle vouent leur culte. Non, ils veulent à leur tête des intelligences hardies, généreuses, actives et fécondes ; ils veulent de grands citoyens. Et dans un pays jeune comme le nôtre, il y a un champ illimité pour l'exercice des plus belles facultés et de toutes les vertus civiques

Mais soyons vigilants. Qu'on ne vienne pas nous dire, en effet, qu'il n'y a pas lieu de se tenir sur le qui-vive, de regarder si les armes sont bien en état, si la poudre est bien sèche, parce que tout est tranquille, que tout va bien et qu'on peut dormir en paix.

Certes nous avons à nous féliciter de nos progrès et de cette belle tranquillité de l'ordre qui nous permet de de travailler rapidement au grand édifice national. Il y a beaucoup de fait, il reste beaucoup à faire. On a peut-être un peu trop vécu depuis quelques temps sur le vieux gagné. La vigilance éternelle est, dit-on, le prix qu'on paye pour la liberté ; c'est aussi le seul gage du progrès, du succès. Vigilance et travail constant. Et ce travail,

c'est la politique, malgré le mal qu'on en dit, qui doit l'accomplir. Or, la politique féconde, la politique agissante, c'est votre confiance qui peut l'assurer. La confiance du peuple, du vrai peuple,—je ne parle pas des sympathies bruyantes qui reçoivent ou qui attendent leur récompense,—la vraie confiance du peuple est l'essence, le principe de la force politique qui fait les grandes œuvres. Cette confiance, ne la donnez qu'à bon escient, et quand vous l'aurez donnée ne la retirez pas au gré d'un caprice. Pour la politique comme pour les mobiliers, les déménagements répétés font autant de dégât que l'incendie. La confiance cependant ne veut pas dire l'aveuglement; surveillez vos hommes politiques, faites leur même vos remontrances, vous rappelant toutefois que trop de chantages au lutrin embrouillent les antiennes, trop de bras au gouvernail font oublier la boussole.

Quels horizons s'ouvrent devant nous ! Quelles ressources pour les forces vives de la nation, ne découvre-t-on pas quand on examine ce vaste domaine que la Providence a livré à notre activité à notre ambition ! Une espérance entre toutes me frappe et m'enorgueillit pour mon pays, quand je songe à un autre pays que je viens de quitter. C'est la foi vive de notre population, cette foi qui engendre le respect pour l'autorité, le sentiment de la dignité, l'amour de l'ordre. Je viens de quitter la France, ce pays qui fut longtemps le plus beau, le plus grand, le plus glorieux du monde ; ce pays qui fut notre berceau et que nous aimons comme on aime ce qui nous a créés, avec le souvenir de toutes les gloires, avec le pardon de toutes les fautes. Ce pays est encore le plus beau, mais il n'est plus le plus grand et le plus glorieux ; sa grandeur et sa gloire sont disparues avec sa foi, comme dans ces pays condamnés dont Tacite disait : " Les dieux sont partis." Sa politique qui jadis gouvernait l'Europe ne soulève aujourd'hui que le mépris de ses bons citoyens et la dérision des nations étrangères.

On parle beaucoup depuis quelque temps de la condition future du Canada, on demande quelle place il devra prendre parmi les

autres nations quand l'heure de son émancipation aura sonné. On discute la fédération impériale, l'annexion, l'indépendance, et l'on justifie ces discussions en se disant qu'il faut bien préparer les choses et les hommes pour le moment où l'évolution humaine amènera la crise dans notre destinée. Sachons-le bien, ce ne sont pas ces discussions, ces projets, ces constitutions qui changeront l'heure ou la forme de notre évolution définitive. Quand la graine est mûre, elle ne prend pas de mesures pour sortir de son enveloppe et demander au vent de lui trouver le sol où elle doit commencer sa germination ; il ne réfléchit pas sur la force de son ossature et l'épaisseur de son duvet le poussin qui brise sa coque et risque gaiement son premier pas sous le soleil ; la chrysalide tombe d'elle-même des ailes du pavillon qui s'envole vers les baisers de fleurs, ses éternelles amies. C'est ainsi que les nations s'éveillent dans l'éclosion de leur parfaite liberté.

Le peuple qui travaille à sa saine croissance, à son perfectionnement moral et matériel, est le peuple qui avance le plus sûrement son émancipation, son indépendance. Quand il se sentira fort, quand il se sentira prêt, son instinct lui dira de marcher seul et il marchera. Heureux alors les hommes sages qui l'auront compris et qui seront prêts à l'aider, à le guider. Depuis son enfantement, il n'y a pas trois siècles, notre pays a noblement rempli sa destinée, la Providence a veillé sur ses jours dans le calme comme dans la tempête, mais il faut dire aussi, qu'il s'est rudement aidé lui-même. Ce n'est pas sans effort qu'il a conservé son caractère, qu'il a conquis ses libertés. Qu'il continue ces belles traditions. Il arrive à sa majorité ; il sent déjà les premiers élans de sa virilité. Il saura, comme dans le passé, choisir les hommes qui le conduiront dans le nouveau domaine où il doit entrer. Il saura résister aux séductions, aux entraînements qui entoureront sa maturité, comme il a su échapper aux dangers, aux envahissements qui ont environné son enfance et sa jeunesse.

D'un autre côté, si les hommes politiques n'ont que faire de for-

muler des régimes ou des constitutions à l'avance, leur rôle dans le pays n'en est pas moins grand, moins important, moins difficile. Ils ont avec succès appris au peuple le travail, la loyauté, la soumission, la confiance. Ils lui ont enseigné de se suffire à lui-même. Il leur faut ajouter à ces préceptes. Il leur faut inculquer au peuple le secret de profiter des progrès accomplis, le sentiment raisonné de sa force et de sa dignité, l'art de diriger, de régler ses propres destinées, et par-dessus tout lui inoculer ce patriotisme profond qui conçoit la sublimité de la création d'une nationalité nouvelle, de la naissance d'un peuple qui, le front haut, le regard assuré, le cœur ferme, pose un pied souverain sur le sol qui lui appartient, et pour lequel il entrevoit les horizons lumineux d'un grand empire.

Dans la vieille Europe, d'où j'arrive et où j'ai suivi, avec intérêt, les mouvements de l'opinion, on paraît croire, je dirai mieux, on paraît craindre pour nous une gravitation fascinatrice vers la république américaine. une absorption fatale par le peuple géant qui nous avoisine. Je répondais là-bas, quand on me disait ces choses qu'il ne fallait pas s'arrêter à ces craintes, où d'ailleurs l'affection, l'amour-propre et l'intérêt avaient une trop large part ; je répondais qu'au Canada, avec et au-dessus de l'amour-propre et des préjugés de race et de religion, il s'était développé un sentiment profond de fierté et de solidarité nationale qui faisait un tout compact de ce peuple apparemment si hétérogène ; je disais, et je le sentais en le disant, que les progrès accomplis depuis vingt ans, depuis dix ans surtout, nous justifiaient de ressentir un légitime orgueil quand nous affirmions notre qualité de citoyens du Canada.

Ce que je disais je le répète ici et j'ajoute : L'attitude de nos puissants voisins n'a rien qui doive nous alarmer. Leur prospérité doit nous servir d'exemple mais ne saurait nous séduire. Leur puissance colossale est même une garantie de sécurité pour nous. Une annexion par la force ? Mais ce serait la contradiction des traditions de la politique américaine, ce serait la néga-

tion violente du principe même qui a donné naissance à la République. L'annexion par l'appât séduisant d'avantages matériels ? Non. Le sentiment le plus fort chez une nation comme chez les individus, le sentiment de la conservation personnelle s'y oppose ; les avantages offerts ne vaudraient pas les intérêts perdus, sans compter l'honneur de la résistance et la honte de se livrer, ce qui pèse bien un peu dans la balance.

Je ne suis pas de ceux qui croient à la déloyauté de nos adversaires politiques dans leurs efforts pour associer le mouvement commercial du Canada avec celui de nos voisins. Je crois qu'ils se trompent et que leurs projets sont dangereux pour les véritables intérêts du pays ; je crois, en même temps, à leur loyauté, mais seraient-ils sciemment résolus à vendre notre droit pour de l'or, que je n'en concevrais pas plus d'alarme ; la droiture populaire les écraserait de sa colère et de son mépris. On peut acheter la conscience de quelques politiques, on ne peut acheter la conscience et l'honneur d'une nation.

D'ailleurs pourquoi n'aurions-nous pas aussi notre destinée manifeste sur cet hémisphère d'Amérique ? Pourquoi dans la grande harmonie des peuples et des empires n'aurions-nous pas ici notre partie à jouer ? N'avons-nous pas dans notre émouvante histoire tous les signes précurseurs qui annoncent les hautes destinées ? Dans cette victoire de Yorktown qui fut le rayon fécondant de la liberté américaine, ne trouve-t-on pas la gloire partagée entre les enfants des deux races qui constituent notre nation ? Le Mississippi ne doit pas jalouser le Saint-Laurent ; chacun de ces fleuves-rois peut porter les trésors d'empires plus riches que tout l'Orient. Les vallées et les pics des montagnes Rocheuses peuvent suffire aux échos des acclamations de deux cent millions d'hommes, le sol et le ciel de ce grand continent sont assez vastes pour faire vivre, grandir, briller tous les progrès, toutes les gloires et toutes les libertés.

Dans la période du développement prodigieux que nous traver-

sons, trois grandes questions s'imposent au patriotisme des citoyens, aux sollicitudes des gouvernants : le mouvement industriel impliquant l'étude et l'amélioration des relations du travail et du capital, l'établissement rapide du vaste domaine qu'une sage politique nous a donné, l'extension de notre commerce à l'étranger.

Grâce à la politique nationale notre industrie est maintenant *créé*. Dans certains cas elle a peut-être devancé les besoins, les capacités de notre marché. Quand sera-t-il prudent de modifier notre politique fiscale ? L'exemple de nos voisins pourra nous servir de guide, au moins jusqu'au moment où des surplus excessifs dans le revenu menaceraient les bases économiques du marché monétaire, danger qui ne me paraît pas imminent. Mais si l'industrie prospère, la question ouvrière a besoin de faire des progrès.

Je suis, comme vous le savez, un de ceux qui croient à la légitimité du mouvement ouvrier, qui croient au relèvement des masses dans l'économie de la société, qui croient à l'amélioration désirable et possible des relations entre le capital et le travail. Je crois même qu'après les tâtonnements inévitables à toutes les grandes réformes sociales qui doivent modifier profondément un ordre de choses que des siècles ont édifié, nous sommes plus près qu'on ne le pense de la solution de ce grand problème. Mais je crois aussi, que de même que dans les grandes expériences physiques, une précision absolue dans les mouvements et les mesures est nécessaire pour obtenir le résultat cherché, ainsi je crois que la moindre secousse inconsiderée, que la moindre exagération peut compromettre et gâter la solution délicate de la question ouvrière dans notre société. Voilà pourquoi je dis au peuple, que j'aime sans forfanterie comme sans faiblesse, je dis que la religion, le seul vrai modérateur des ambitions et des convoitises humaines, est le facteur nécessaire dans cette grande révolution industrielle que l'on désire et que l'on prépare avec tant d'ardeur.

L'établissement du domaine public par la colonisation et l'émigration n'a peut-être pas un développement aussi rapide que le mé-

ritent les efforts du gouvernement dans cette direction. Quelle est la cause de cette lenteur comparative ? Les grandes œuvres, les œuvres durables ont toujours des conceptions laborieuses et lentes. Toujours est-il qu'il ne faut pas pour cela regretter les sacrifices faits, ni renoncer à en faire d'autres. D'un autre côté le gouvernement ne doit pas perdre de vue que les anciennes provinces font aussi partie du domaine public et que les entreprises qui y attireraient une plus grande population sont des entreprises qui méritent d'occuper son attention et de déterminer sa généreuse assistance.

La navigation du St Laurent offre au commerce des avantages qui en font le débouché nécessaire d'une grande partie du trafic des grains de l'Ouest. Le gouvernement s'est mis à la hauteur de toutes les éventualités par les travaux de canalisation qu'il a poussés avec une énergie croissante. Les sacrifices ne lui ont pas coûté quand il s'est agi de mettre nos ports en état de recevoir, d'abriter et de réparer les navires du plus fort tonnage. Les millions n'ont pas été comptés quand il a fallu construire les chemins de fer, ces vaillants pionniers du commerce canadien. Le Grand Tronc avait ouvert la marche, d'autres le suivirent jusqu'au jour où le pays parut décider de jouer sa dernière carte, en risquant son dernier chelin, pour la construction du colosse dont les deux bras touchent aux deux grands océans. Les chemins de fer, voilà le problème que les économistes se posent aujourd'hui. On semble croire en Europe que nous allons trop vite dans cette direction et que nos travaux devancent de trop loin le développement des ressources qui doivent alimenter les voies ferrées et qu'on peut affecter le crédit du pays en sollicitant des capitaux qui resteraient improductifs. C'est une crainte exagérée. Il y aura bien ici ou là quelques déceptions, mais la moyenne de ces entreprises sera rémunérative. Il ne faut pas oublier que si l'on doit des égards au capital, qui attend son dividende, on doit encore plus de sollicitude aux milliers de bras vigoureux qui se pressent à l'entrée de la forêt, sur la

route des régions minières, attendant le passage de la locomotive pour aller produire un travail doublement rémunérateur en ce qu'il développe des ressources nouvelles et qu'il retient au pays des enfants robustes qui le quitteraient pour aller enrichir l'étranger. Je suis de ceux qui croient que l'argent public dépensé dans la construction des chemins de fer est un capital dont le revenu, pour être un peu tardif, n'en sera que plus abondant. Je suis bien prêt à admettre qu'il faut y mettre beaucoup de discernement et ne pas compromettre par des aventures irréflechies des entreprises sérieuses et durables. C'est dire qu'il faut être large avec prudence et se défendre de la prodigalité.

Le développement de notre commerce à l'étranger n'a pas échappé au zèle attentif du gouvernement. On a pu trouver excessifs les sacrifices que le ministère demande au pays pour l'encouragement des lignes de navires qui doivent faire du Canada la route sinon le marché du commerce entre l'Europe et l'Orient. Je serais tenté de dire que l'on n'a pas fait encore assez, quand je vois l'intérêt, je dirais presque l'envie que manifestent les autres nations en voyant la part hardie que prend le Canada dans le mouvement commercial du monde. Hier même, j'entendais un homme d'affaires important de New-York se plaindre hautement de ce que le gouvernement américain laissait, par son apathie, le Canada prendre une position formidable dans le commerce maritime des mers Pacifiques. On ne saurait trouver un meilleur éloge du gouvernement que l'expression de ces appréhensions chez un peuple de soixante millions d'habitants.

Mais je termine. Je crains avoir dépassé les limites de votre indulgence.

Je vous remercie cordialement de la bienvenue chaleureuse que vous m'avez donnée, et je n'oublierai pas qu'elle m'impose des obligations comme elle s'impose à mon souvenir et à ma reconnaissance. Vous avez associé le nom de ma femme dans l'adresse de bienvenue que vous m'avez présentée. J'ai été touché de cette

marque d'estime pour celle qui doit partager mes joies comme elle partage mes afflictions. Je me plais à dire devant vous que je dois une large part de mon rétablissement à ses soins assidus, à son incessante sollicitude. Du reste, messieurs, n'a-t-elle pas un peu droit à vos sympathies pour avoir démontré d'une manière pratique et concluante ce que je vous disais tantôt, savoir qu'en Canada les deux nations réunies pouvaient, quand elles le voulaient, constituer une communauté tout à fait habitable.

Maintenant que nous allons nous séparer, je vous prie de redire à vos amis les paroles d'affection que je vous ai adressées ce soir. Dites-leur aussi, dites-leur surtout que maintenant que je suis fort et robuste, je suis plus que jamais à leur disposition, à leur service. Leur être utile et servir mon pays, c'est là mon vœu que je tiendrai pourvu que vous me donniez votre sympathie et votre confiance comme je vous donne mon dévouement.



## COMITÉ DE RÉCEPTION.

—

H. JEANNOTTE, avocat, *Président.*  
 DR SÉVERIN LACHAPELLE, }  
 RICHARD WHITE, Ect., } *Vice-Présidents.*  
 C. J. DOHERTY, C.R. }  
 LOUIS ALLARD, *Trésorier.*  
 S. CONRAD PELLETIER, Avocat, }  
 BEAUMONT JOUBERT, Ect., } *Secrétaires.*  
 JOHN S. HALL, Jr., C.R., M.P.P.  
 J. M. DUFRESNE, Echevin,  
 RAYMOND SAVIGNAC, Echevin,  
 DAMIEN ROLLAND, Echevin,  
 OLIVIER AUGÉ, C.R., Avocat,  
 TANCRÈDE C. DE LORIMIER, Avocat,  
 LOUIS A. DRAPEAU, Bourgeois,  
 EDWARD MURPHY, Manufacturier.

La foule des amis de Montréal qui ont pris part à la manifestation était telle qu'il a été matériellement impossible de recueillir leurs noms ; mais parmi les délégués venues des diverses parties de la province, les messieurs suivants se sont fait inscrire :

Chas Arpin, pro-maire, St-Jean, P. Q.,  
 C. R. Smith, (St. John's, Min.),  
 L. G. Macdonald, St-Jean, P. Q.,  
 Alex. Macdonald, “  
 J. B. Futvoye, “  
 J. A. Lourme, “  
 R. A. Montgomerie, “  
 L. H. Roy, M.D., “  
 L. A. Trudeau, M.D., “  
 Alphonse Gervais, “  
 Isaac Cooke, “  
 Edouard Poutré, “  
 Arcade Decelles, “  
 J. B. Decelles, “  
 Alfred Camaraire, “  
 Joseph Simard, “  
 D. Godin, “  
 Isidore Dion, “  
 Samuel Vaughn, “  
 Duncan Macdonald, “  
 J. H. Leclair, maire de la ville de St-Jérôme et préfet du comté de  
 Terrebonne,  
 P. Simard, St-Jérôme, comté de Terrebonne,  
 N. Smith, “ “  
 E. Rodier, “ “  
 J. S. Archambault, M.D., Terrebonne, “  
 Adolphe Chauvin, “ “  
 Joseph Lauzon, “ “  
 A. Masson, “ “  
 P. E. A. Joubert, “ “  
 H. B. Lafleur, Ste-Adèle, “  
 U. Chauvin, St. Vincent-de-Paul, comté de Laval  
 U. Lussier, “ “

|                                                          |            |   |
|----------------------------------------------------------|------------|---|
| A. Germain, N. P., St-Vincent-de-Paul, comté de Lava     |            |   |
| A. Bisson,                                               | "          | " |
| J. O. Lamarche, maire, Berthierville,                    |            |   |
| Jos. Robillard, Lanoraie, comté de Berthier,             |            |   |
| J. A. DesRosiers,                                        | "          | " |
| J. N. A. McConville, avocat, Joliette,                   |            |   |
| J. A. Renaud, avocat,                                    | "          | " |
| Jos Marion, N. P., St-Paul L'Ermite, comté de Joliette,  |            |   |
| Edouard Leblanc, L'Epiphanie, comté de L'Assomption,     |            |   |
| Capt Normandeau, L'Assomption,                           |            | " |
| Jos Forest, maire, St-Roch L'Achigan, comté de Montcalm, |            |   |
| Frs Robert, St-Hubert, comté de Chambly,                 |            |   |
| Médard Emond,                                            | "          | " |
| Philippe Lamoureux, Chambly,                             | "          | " |
| J. S. Taupier, Bassin de Chambly,                        | "          | " |
| H. Riendeau, Canton                                      | "          | " |
| J. P. Lamoureux,                                         | "          | " |
| J. P. N. Bédard, N. P., Bécœil,                          | "          | " |
| Cyprien Corbeil, Sault-aux-Récollets, comté d'Hochelaga, |            |   |
| P. Mainville, N. P., St-Jean-Baptiste,                   |            | " |
| C. P. Mainville, étudiant,                               | "          | " |
| C. St. Jean, architecte,                                 | "          | " |
| Janvier Beaupré,                                         | "          | " |
| L. G. Richard,                                           | "          | " |
| A. Germain, M.D.,                                        | "          | " |
| Joseph Laviolette,                                       | "          | " |
| Francis Laviolette,                                      | "          | " |
| G. Isidore Clément,                                      | "          | " |
| Francis St-Jean,                                         | "          | " |
| Chs. Pepin,                                              | "          | " |
| Edouard Pepin,                                           | "          | " |
| Joseph Martel,                                           | Mile End,  | " |
| Pierre Daigle,                                           | "          | " |
| Henri Godin,                                             | "          | " |
| Eloi Boucher,                                            | "          | " |
| A. Maillé,                                               | "          | " |
| Louis Lavoie,                                            | "          | " |
| Léon Larose,                                             | "          | " |
| Edouard Martel,                                          | "          | " |
| Siméon Martel,                                           | "          | " |
| Joseph Limoges,                                          | "          | " |
| Francis Dupré,                                           | "          | " |
| Joseph Lamaque,                                          | "          | " |
| Benjamin Lacasse,                                        | "          | " |
| Herminégilde Mosé,                                       | "          | " |
| Edouard Lavoie,                                          | "          | " |
| Alfred Lavoie,                                           | "          | " |
| Alfred Leclaire,                                         | "          | " |
| Théophile Martel,                                        | "          | " |
| Michel Turcot,                                           | "          | " |
| Israël Marcotte,                                         | "          | " |
| Joseph Paquette,                                         | "          | " |
| Z. Moisan,                                               | "          | " |
| E. Major,                                                | Hochelaga, | " |
| P. Royal, M.D.,                                          | "          | " |
| D. A. Towner                                             | "          | " |
| A. A. Gagnier,                                           | "          | " |
| J. E. Bayard,                                            | "          | " |

T. E. Meloche, Hochelaga, comté d'Hochelaga,  
 Milton McDonald, Acton vale, préfet du comté de Bagot,  
 Dieudonné Denis, St-Simon " "  
 P. Emile Roy, St-Pie, " "  
 A. Roy, St-Pie, " "  
 Zéphirin Boyer, N. P., Valleyfield, comté de Beauharnois, secrétaire de  
 l'association conservatrice du comté de Beauharnois.  
 A. Branchaud, Beauharnois, " "  
 Geo. Ball, maire de Nicolet,  
 Achille LeBlanc, Athelstan, comté d'Huntington.  
 A. Labelle, Ste-Marie, comté de Rouville,  
 Stanislas Filiatreault, préfet du comté de Soulanges,  
 A. J. H. St. Denis, St-Clet, " "  
 Geo. A. Perry, Coteau Landing, " "  
 Pierre Doucet, Coteau Station, " "  
 François Lalonde, maire de St-Zotique, " "  
 A. D. Prieur, St-Zotique, " "  
 Ritchie Méthot, " "  
 William Fournier, " "  
 Napoléon St-Amour, Coteau du Lac, " "  
 J. A. D. Simpson, " "  
 Ed. Filiatreault, " "  
 Wm. Owens, Lachute, comté d'Argenteuil,  
 E. L. J. A. Chevrier, Rigaud, comté de Vaudreuil,  
 Joseph Lavoie, Iberville,  
 J. B. M. Beauregard, N. P., Iberville,  
 L. A. Choquet, St-Hyacinthe,  
 L. A. Gendron, avocat, St-Hyacinthe,  
 Louis Lussier, " "  
 Edouard Mallette, " "  
 A. A. Taillon, maire, Sorel, Richelieu  
 E. Maureault, Sorel, " "  
 L. H. Comeau, " " "  
 F. Lefebvre, " " "  
 L. Ethier, " " "  
 L. P. Trempe, " " "  
 A. P. Morgan, " " "  
 Arthur Matte, St-Constant, comté de Laprairie  
 Samuel Lanctot, " " "  
 A. Deriger de Laplante, " " "  
 Dolphis Gervais, " " "  
 Napoléon Lanctot, " " "  
 Antoine Dulude, " " "  
 Médéric Perrier, " " "  
 Edouard Lanctot, " " "  
 Siméon Boyer, St-Philippe, " "  
 Pierre Lefebvre, père, " " "  
 J. A. Brisson, M.D., préfet, " "  
 F. S. Langevin, St-Isidore, " "  
 Norbert Prévost, M.D., St-Isidore, " "  
 Colonel Brosseau, Laprairie, " "  
 A. J. A. Roberge, " " "  
 Capt. J. Bourassa, " " "  
 Abraham Falcon, maire, St-Jacques, " "  
 J. Waniente Jocks, Caugnawaga, " "  
 Léon Demachy, Paris, France.



